

## RAPPORT FINAL

*Emmanuel Berger*

(CNDJ/UCL)

### *The Criminal Jury in France and England in the 18<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> Centuries. A Comparative Study of Popular Justice*

#### **1. Rappel des objectifs**

A l'issue des deux années passées à l'Institut européen de Florence (2009-2011) comme boursier Marie Curie (IEF), nous avons décidé de postuler au Return Grant afin de réintégrer l'équipe du Centre d'histoire du droit et de la justice (CHDJ-UCL) avec laquelle nous collaborons depuis de longues années sur l'histoire de l'ordre public. L'un des objectifs principaux de mon retour consistait à contribuer au développement des activités de recherche du laboratoire au sein du PAI « Justice & Society » (2007-2012). Le projet de recherche que nous avons proposé (*The Criminal Jury in France and England in the 18<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> Centuries. A Comparative Study of Popular Justice*) était par conséquent destiné à s'intégrer aux travaux menés par les chercheurs doctorants et post-doctorants des équipes membres du PAI. Le PAI "Justice and Society" portait sur l'histoire sociopolitique de la justice en Belgique depuis 1795 jusqu'à nos jours. Parmi les huit work packages, notre projet de recherche s'est inscrit plus particulièrement dans trois packages : *Justice in revolution(s)* (WP 6), *Criminal justice* (WP 3) et *(re)sources for justice* (WP 1).

L'objectif du WP 6 était d'étudier les origines des institutions judiciaires belges notamment à travers les processus d'acculturation et de rejet des modèles pénaux français. Dans cette perspective, la problématique comparée de notre projet s'avère importante. Elle permet de mesurer l'influence des institutions pénales françaises dans la naissance de la cours d'assises belge. L'étude du jury populaire anglais élargit le champ de la recherche en offrant la possibilité d'analyser les normes et les pratiques d'une institution originellement créée Outre-manche.

L'objectif du WP 3 était d'étudier les politiques et pratiques pénales menées depuis l'indépendance de la Belgique. L'intégration du projet dans le WP 3 s'explique par l'importance

majeure du jury populaire dans l'organisation, le fonctionnement et la représentation de la justice pénale belge. Depuis son adoption en 1830, le jury populaire a rarement fait l'unanimité et sa légitimité a régulièrement été contestée tant par les gouvernements que par les magistrats professionnels. Les crises de légitimité que le jury rencontre jusqu'à ce jour apparaissent également en France et en Angleterre tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle. Les conflits n'ont cependant pas le même rythme, ni la même nature. Il convenait dès lors, dans une perspective comparée, d'analyser les divergences et les similitudes entre ces tensions sur la longue durée.

L'objectif du WP 1 était d'étudier les institutions judiciaires, leur compétence et leur organisation notamment à travers les sources archivistiques. Le jury criminel constitue une institution pénale à part entière, produisant ses propres archives. Si les sources produites par le jury d'assises ne posent guère de problème à partir de l'indépendance belge, elles présentent plusieurs difficultés pendant la période française (1795-1814), notamment du fait de l'existence d'un jury d'accusation (« grand jury » en Angleterre) dont le fonctionnement est peu connu. D'autre part, plusieurs enquêtes parlementaires et concours ont été ouverts tout au long du 19<sup>ème</sup> siècle afin d'évaluer l'activité du jury. Si ces enquêtes sont essentielles afin de connaître le fonctionnement et les représentations du jury populaire de l'époque, leur nature et parfois même leur existence restent méconnues. Il convenait par conséquent d'identifier de telles sources, de les analyser et de reconsidérer leur importance.

A partir du mois de septembre 2012, nous avons intégré le nouveau PAI « Justice & Populations » coordonné par notre laboratoire (CHDJ). Au sein de ce PAI, nous avons participé aux travaux de trois WP : WP 1b (*Le système judiciaire national : le fonctionnement, les réformes, les acteurs*), du WP 2 (*Justice et le citoyen*) et du WP 5 (*Gestion des connaissances en sciences sociales et en histoire de la justice : sources, outils, formation et valorisation*). L'implémentation de notre projet au sein de ces WP s'est principalement réalisée à travers son orientation en histoire sociale. Il s'agissait d'étudier le profil socioprofessionnel d'acteurs judiciaire méconnus : les jurés d'accusation et de jugement (WP1b). Une telle recherche s'avère indispensable dans la mesure où elle touche directement aux rapports entre accusés et jurés, entre jurés et magistrats. A travers l'analyse des lieux de naissance, du niveau de fortune, de l'âge ou encore de la profession des jurés, nous pouvons appréhender les rapports de « classe », les liens de sociabilité, les logiques locales, etc. L'étude des jurés nous plonge également au cœur du

rapport entre justice et citoyenneté, notamment à travers les conditions nécessaires pour siéger comme juré. Au cours de la période analysée, ces conditions étaient généralement liées à la celles d'électeur et de citoyen actif (WP2). Une telle approche sociale a nécessité un travail de dépouillement d'archives important dans la mesure où aucune étude n'a été réalisée dans ce domaine. Afin de réaliser ce dépouillement, nous avons développé une base de données prosopographiques en nous appuyant sur la méthodologie élaborée par le CHDJ dans le cadre du projet FRFC « prosopographie des magistrats belges » (WP5).

## **2. Méthodologie et résultats**

Etant donné l'expertise que nous avons développée sur les modèles judiciaires français, le principal enjeu de notre première année de mandat résidait dans l'étude des normes et des pratiques du jury anglais aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles. A cet effet, nous avons initié une collaboration avec le Prof. Peter King (University of Leicester). Ce dernier est l'un des spécialistes les plus reconnus sur l'histoire du jury anglais. Grâce à la collaboration, nous avons pu accéder à la bibliothèque du Centre for English Local History, dont les riches collections sont spécialisées dans l'histoire des comtés anglais. Afin de financer une partie du séjour en Angleterre, nous avons bénéficié d'une bourse de voyage du FNRS (juillet-août 2012).

Parallèlement à cette collaboration, nous avons eu l'occasion d'étendre notre connaissance de la justice anglaise dans le cadre de la bourse d'appui à l'internationalisation (BAI) de l'UCL obtenue par notre laboratoire. La bourse a permis de financer des rencontres avec les chercheurs de l'International Centre for Comparative Criminological Research (ICCCR) de la Open University (Milton Keynes). Nous avons notamment eu l'opportunité de présenter nos recherches à deux reprises. A Milton Keynes le 4 septembre 2012 et à Louvain-la-Neuve le 9 novembre de la même année. Nous avons plus particulièrement bénéficié de l'expertise des Prof. Paul Lawrence, Chris Williams et Clive Emsley, tous reconnus internationalement pour leurs travaux sur l'histoire de l'ordre public anglais et européen. Dans le cadre de la BAI, nous avons été chargé de la coordination de la venue des chercheurs de l'ICCCR à Louvain-la-Neuve.

A partir de nos travaux sur le jury populaire, nous avons lancé en 2012 une collaboration au niveau européen sur la thématique de la justice populaire dans l'Europe du 1<sup>er</sup> 19<sup>ème</sup> siècle. Deux laboratoires ont été associés : l'Istituto Storico Italo-Germanico (Dr. Delivré) de Trente (Italie) et

l'Université de Regensburg (Dr. Loehnig-Allemagne). Dans le cadre de la collaboration, nous avons organisé le 7 décembre 2012 à Trente un colloque intitulé *Giustizia popolare nella Sattelzeit / Volksjustiz in der Sattelzeit/Popular Justice in Sattelzeit (1750-1870)*. A cette occasion, nous avons obtenu l'appui financier du CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne).

Etant donné le nombre important d'échanges scientifiques internationaux, le calendrier prévisionnel du projet de recherche a été adapté à plusieurs reprises. Le changement le plus important réside dans le fait que les recherches documentaires en Angleterre ont principalement été menées au cours de la première année de mandat. Les recherches menées au cours de la seconde année ont porté sur le jury français et ont consisté dans l'élaboration d'une base de données prosopographiques des jurés d'accusation et de jugement de plusieurs arrondissements du Grand Empire français. Afin de mener à bien ces travaux, un important travail d'encodage des données relatives au profil socioprofessionnel et à l'activité des jurés a été effectué. Ce travail a été réalisé grâce à l'aide de quatre jobistes :

- encodage de données provenant des Nationaal Archief relatives la réorganisation judiciaire des départements hollandais à l'Empire (Louise Stienet)
- encodage des listes des jurés d'accusation et de jugements des arrondissements belges (Cécile Dupont)
- encodage de statistiques judiciaires et des jurés à l'époque impériale (Louise Pitot)
- cartographie de l'activité des jurés suivant les divisions judiciaires dans la 1<sup>ère</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle (William Riguelle)

### **3. Diffusion et valorisation**

#### ***Publications***

#### **2014**

Emmanuel Berger, Emilie Delivré (eds.), *Popular justice in "Sattelzeit" Europe (1750-1870)*, Bologna, Il Mulino, 2014. (accepté dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, Emilie Delivré, « Introduction », dans Emmanuel Berger, Emilie Delivré (eds.), *Popular justice in "Sattelzeit" Europe (1750-1870)*, Bologna, Il Mulino, 2014. (accepté)

dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, « The Criminal Jury in England and France in the late 18th Century. Historiographical Issues and Research Perspectives of Popular Justice », dans Emmanuel Berger, Emilie Delivré (dir.), *Popular justice in "Sattelzeit" Europe (1750-1870)*, Bologna, Il Mulino, 2014. (accepté dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, Brecht Deseure, « Unity and fragmentation: recent trends in research on the 'neuf départements réunis' », dans *Napoleon's Empire: European Politics in Global Perspective*, Palgrave Macmillan, « War, Culture & Society, 1750-1850 » series, 2014. (accepté dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, « De bestraffing van politieke overtredingen in België tijdens de Franse Revolutie (1795-1799) », dans *Iuris Scripta Historica*, 2014. (accepté dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, « La présomption du crime ou l'appel à la conscience. Le dilemme des jurés d'accusation sous la Révolution (1790-1795) », dans Benoît Garnot, Bruno Lemesle (dir.), *La justice entre droit et conscience du Moyen Âge à nos jours*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2014. (accepté dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, Xavier Rousseaux, « Le jury criminel sous le Consulat et l'Empire. Bilan et perspectives d'une tentative d'harmonisation juridique en Europe » dans *L'Empire : une expérience de construction européenne ?*, Paris, A. Colin, 2014. (accepté dans le cadre du mandat)

## **2013**

Emmanuel Berger, Heinz-Gerhard Haupt (eds.), *Popular Protest and Violence in 19 Century Europe. Perspectives from Current Historiography*, *European Review of History*, vol. 20, n°6, December 2013. (publié dans le cadre du mandat)

Emmanuel Berger, Heinz-Gerhard Haupt, « Introduction », in Emmanuel Berger, Heinz-Gerhard Haupt (eds.) *Popular Protest and Violence in 19 Century Europe. Perspectives from Current Historiography*, *European Review of History*, vol. 20, n°6, December 2013, p. 937-43. (publié dans le cadre du mandat)

## **2012**

Emmanuel Berger, Michèle Lambert, Patrice Peereboom, *Inventaris van het archief van de Werkrechersraad van Brussel : 1862-1972*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 2012.

Emmanuel Berger, « Le recours aux nullités de l'instruction sous le Directoire. Un instrument de contrôle des procédures et des sentences criminelles », dans Benoît Garnot, Bruno Lemesle (dir.), *Autour de la sentence judiciaire, du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 321-330. (publié dans le cadre du mandat)

## **Communications**

## **2013**

Emmanuel Berger, « La reconnaissance des faits ou l'appel à la conscience. Le dilemme des jurés d'accusation sous la Révolution et l'Empire (1791-1811) », colloque *La justice entre droit et conscience du Moyen Âge à nos jours*, 17-18 octobre 2013, Université de Dijon (F).

Emmanuel Berger, « The French Grand Jury during the late 18<sup>th</sup> Century, A Sociological Approach », colloque *Criminal Justice, the Courts and Punishment in France and England in the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, 14 septembre 2013, University of Leicester (UK).

Emmanuel Berger, « De bestraffing van politieke overtredingen in België tijdens de France Revolutie (1795-1799) », colloque *Malcontenten van de moderniteit. Het politiek misdrijven de strafrechtelijke bescherming van de politieke structuren in België (1831-heden)*, 5 juin 2013, KU Leuven KULAK (B).

## 2012

Emmanuel Berger, « The Criminal Jury Composition During the Grande Nation Era », colloque *Giustizia popolare nella Sattelzeit / Volksjustiz in der Sattelzeit / Popular Justice in Sattelzeit (1750-1870)*, Istituto Storico Italo-Germanico (ISIG), 7 décembre 2012, Trente (IT).

Emmanuel Berger, « How to write a History of the Grand Juries in France and England ? », conférence au International Centre for Comparative Criminological Research (ICCCR), Open University, 4 septembre 2012, Milton Keynes (UK).

Emmanuel Berger, « Le jury d'accusation français. De sa naissance à sa suppression », conférence au Centre d'histoire du droit et de la justice, Université catholique de Louvain, 14 mai 2012, Louvain-la-Neuve (B).

Emmanuel Berger, « The Criminal Jury during the French Revolution and the Napoleonic Empire. A sources and historiography survey », conférence au Crime and Justice Historians' workshop, 9 mars 2012, Leicester (UK).

Emmanuel Berger, « Le Giurie popolari in Francia e Inghilterra (secoli XVIII-XIX). Prospettive della storiografia contemporanea », conférence à l'Istituto Storico Italo-Germanico (ISIG), 14 décembre 2011, Trente (IT).

Emmanuel Berger, Xavier Rousseaux, « Le jury criminel sous le Consulat et l'Empire : bilan et perspectives d'une tentative d'harmonisation juridique en Europe », colloque *L'Empire : une expérience de construction européenne ?*, Académie royale de Belgique – Université Lille 3, 20 – 22 octobre 2011, Bruxelles-Lille (B).

## 4. Bilan et perspectives :

Au terme du mandat de retour, nous pouvons tirer un bilan avantageux des résultats produits par nos recherches. Cette réussite s'est traduite par 11 publications et 9 participations à des colloques internationaux et surtout par le lancement d'un nouveau réseau de recherche. En effet, grâce à la collaboration initiée avec l'Istituto Storico Italo-Germanico (Dr. Delivré) et l'Université de Regensburg (Dr. Loehning), nous sommes parvenus à imposer la nécessité d'investir le champ de

l'histoire de la justice populaire européenne. Ce nouveau chantier historiographique fera l'objet de plusieurs rencontres afin de consolider les premiers acquis obtenus à l'occasion de la journée de Trento en décembre 2012.

La qualité et l'importance de nos travaux nous ont permis d'obtenir une bourse d'excellence de l'Institut d'Etudes avancées (IEA) de Paris. D'une durée de 9 mois, la bourse nous permet actuellement d'approfondir nos investigations sur la circulation des savoirs pénaux entre la France et l'Angleterre à travers le cas du jury à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle (<http://paris-iea.fr/resident/emmanuel-berger>). L'obtention d'une bourse aussi prestigieuse contribue assurément à la visibilité et à la reconnaissance internationale de la recherche belge. Depuis décembre 2013, nous avons changé de laboratoire, passant du CHDJ (UCL) à la faculté d'histoire de l'Université de Namur. Ce changement s'inscrit dans le cadre de la collaboration initiée entre les deux universités membres du même PAI. A Namur, nous travaillons sous la direction du Prof. Axel Tixhon jusqu'au terme du PAI.

### Résumé

A l'issue des deux années passées à l'Institut universitaire européen de Florence (2009-2011) comme boursier Marie Curie (IEF), nous avons postulé au Return Grant afin de réintégrer l'équipe du Centre d'histoire du droit et de la justice (CHDJ-UCL) où nous avons effectué notre PhD. Notre projet de recherche consistait en une étude comparée du *Criminal Jury in France and England in the 18<sup>th</sup> and 19<sup>th</sup> Centuries*. Il s'intégrait aux deux PAI coordonnés par notre laboratoire : « Justice & Society » (2007-2012) et « Justice & Populations » (2012-2017). L'objectif de la recherche consistait à étudier l'activité des jurés criminels et leur identité socioprofessionnelle. A cette fin, nous avons procédé à de nombreux dépouillements d'archives en France, Angleterre et Belgique. Nous avons également élaboré une base de données prosopographiques des jurés criminels. Au terme du mandat de retour, nous pouvons tirer un bilan avantageux des résultats produits par nos recherches. Cette réussite s'est traduite par 11 publications et 9 participations à des colloques internationaux et surtout par le lancement d'un nouveau réseau de recherche. En effet, grâce à la collaboration initiée avec l'Istituto Storico Italo-Germanico et l'Université de Regensburg, nous sommes parvenus à imposer la nécessité d'investir le champ de l'histoire de la justice populaire européenne. Ce nouveau chantier historiographique fera l'objet de plusieurs rencontres afin de consolider les premières avancées scientifiques obtenues depuis 2012.

Mots clefs : justice populaire – jury – Europe – Révolution pénale – histoire sociale

After two years at the European University Institute of Florence (2009-2011) as Marie Curie Fellow (IEF), I applied to the Return Grant in order to reinstate the Centre d'histoire du droit et de la justice team (CHDJ -UCL) where I carried out my PhD. My research project consisted in a comparative study of the criminal jury in France and England in the late 18th and early 19th centuries. The project was a part of two PAI's coordinated by my laboratory: "Justice & Society" (2007-2012) and "Justice & Populations" (2012-2017). The objective of my research was to study the activity of criminal jurors and their socio-professional identity. To this end, I conducted many archives analysis in France, England and Belgium. I also developed a prosopographic database of jurors. At the end of the grant, my research can be considered as successful. This success resulted in 11 publications and 9 participations in international conferences. The most valuable result consists in the creation of a new research network. Indeed, thanks to the collaboration initiated

with the Istituto Storico Italo – Germanico and the University of Regensburg, we succeeded to impose the need to invest the history of popular justice in Europe. This new historiographical field will be supported in the next years by several conferences in order to consolidate the first results obtained from 2012.

Key words : popular justice - jury - Europe – Penal Révolution – Social history